COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ESCALADE DE DIFFICULTE OPEN

ffme
fédération française de la montagne et de l'escalade

Saison sportive 2013/2014

Dimanche 15 décembre 2013

gymnase omnisports, 424 avenue du Marai Poitevin, 79450 MAGNE

Date limite d'inscription : 11 décembre 2013. <u>Aucune inscription sur place</u>.
Passé cette date, cela entraîne une pénalité de doublement du prix de l'inscription.

Nombre de places limité à 80

Pré-inscription obligatoire en ligne sur le site www.ffme.fr (rubrique escalade/calendrier/compétitions)

FICHE D'INSCRIPTION

IMPORTANT Fiches d'inscriptions à centraliser par le club pour un envoi groupé avec le paiement **en précisant les nom et n° de licence du(des) juge(s) de voies qui accompagneront (1 pour 4 compétiteurs)**

Je soussigné(e) NOM* : Prénom*:

Adresse : Code Postal : Ville :
Téléphone : Email :

Date de naissance* : Sexe* : F/M
Catégorie* : ☐ benjamin ☐ minime ☐ cadet ☐ junior ☐ senior ☐vétéran

Club*: : Département:

N°licence FFME * : **Niveau** (cotation)* :

Confirme mon inscription à la compétition à : le :
Signature :

**** mention obligatoire***

Droits d'inscription : **10 €**
Chèque à l'ordre de : CD FFME 79 **Date limite d'inscription** : 11 novembre 2013.
A retourner au responsable du club qui le transmettra à :
Claire THOMAS, 1 route de Benette, 79220 XAINTRAY. courriel : claire.xtray@gmail.com

<u>Autorisation Parentale pour les mineurs</u> :

Je soussigné(e) (Nom-prénom) ……..…….. agissant en qualité de représentant légal

de l'enfant (nom prénom de l'enfant) ……..

- l'autorise à participer à la compétition d'escalade citée en objet et autorise à cette occasion la diffusion de son image.

- autorise tout médecin agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder sur lui à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage, en 'application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte cotre le dopage. **(1)**

Fait à le Signature du
Représentant légal :

(1) : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

REMARQUES IMPORTANTES :

Tout compétiteur devra présenter sur place la **<u>licence fédérale</u>.**
Si vous suivez un traitement médical prévenez votre médecin traitant, il vérifiera que les médicaments nécessaires ne sont pas susceptibles de positiver un contrôle antidopage. Eventuellement prendre contact avec le médecin fédéral avant la compétition.

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'ESCALADE DE DIFFICULTE DES DEUX-SEVRES
OPEN

2013-2014

Le championnat départemental d'escalade de difficulté des Deux-Sèvres **de benjamin à vétéran** se déroulera le dimanche 15 décembre 2013 à MAGNE (79460), à la salle omnisports, 424 avenue du Marais Poitevin.

HORAIRE prévisionnel :

il peut varier en fonction du nombre d'inscrits

- 8h30 à 9h15 : vérification des inscriptions
- 9h15 à 9h45 : démonstration des voies de qualification flash
- 9h45 : Départ des premiers concurrents
- 14h30 : fin des qualifications et annonce des qualifiés
- 15h : fermeture de l'isolement
- 15h30 : lecture des voies de finales
- 15h45 : début des finales
- 18h : proclamation des résultats

Vous trouverez sur place une buvette afin de vous restaurer